

DEPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement de BERNAY  
Canton de Brionne  
COMMUNE  
DE  
BERTHOUVILLE

N°008/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation 31/03/2025 **L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le quatre avril à vingt heures.**  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage  
**Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, AUMONT Alexis, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, CEDEYN Jean-Claude, LAVEILLE Olivier.

Nombre de Conseillers  
En exercice 11 **Absent excusé :** MORIN Olivier.

Présents 08

Votants 08

Dont Pouvoir 00

**Absents non excusés :** DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

**Pouvoir :**

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

**Objet : Participation aux frais fonctionnement de l'école de Franqueville pour l'exercice 2024**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Franqueville demandera une participation aux frais de fonctionnement pour l'école pour **l'exercice 2024** d'un montant de **34 708.42 euros**.

Cette dépense sera prévue au Budget Primitif 2025, à l'article 6558 (chapitre 65 – autres charges de gestion courante).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide par **8 voix pour dont 0 pouvoir, 0 voix contre, et 0 abstention :**

- Autorise Madame Le Maire à mandater le montant demandé lorsque la commune recevra le titre exécutoire.

Pour copie conforme  
Le Maire  
Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
  - Notification ou publication le
- Le Maire

